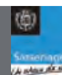


Sassenage
en pages

www.sassenage.fr



CITOYENNETE

Les 23 et 30 mars, votre voix « comptera double » puisque les élections municipales permettront aussi de désigner les conseillers communautaires qui représenteront Sassenage à La Métro (communauté d'agglomération). Explications et mode d'emploi !



PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 10 mars /
pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
Sassenage, 04 76 27 52 26

• Lundi 17 mars /
pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
Sassenage, 04 76 27 40 71

• Lundi 24 mars /
pharmacie de l'Avenue,
40 av. de Romans,
Sassenage, 04 76 27 09 21

• Lundi 31 mars /
pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
Sassenage, 04 76 26 65 72

ETAT CIVIL

• NAISSANCES
17/01 Maïa GUIGNARD
17/01 Flavien TURC
17/01 Méline TURC
21/01 Raphaël MARSAUD
22/01 Emilien CASTILLO
22/01 Livia SAVELLI
23/01 Sandro VIALE
27/01 Maé DELOR
27/01 Noam DRILLAT
29/01 Laurène MORGADO
02/02 Celia BONNET
04/02 Liham AMALMI
06/02 Maylis DOLINO
06/02 Célia PLACE
06/02 Anna JALLUD
13/02 Hanaé ROQUES
17/02 Gatien FRESSOZ

• MARIAGES
25/01 Adem YLMAZ
et Latifa BAKEIR
25/01 Lionel FENEON
et Aurélie SÉNÉCAL

• DECES
18/01 Mireille ARSAC
épouse VENDRA
24/01 Joseph FIORÈSE
25/01 Mario BARATTO
01/02 Rosa SCARPA
veuve SCARPA
03/02 Bernard TURLIER
04/02 Jean-Marie DELAUP
16/02 Denise DUCHESNE
veuve GILLOTON

avec le nouveau mode de scrutin couplant la désignation des conseillers communautaires à l'élection des conseillers municipaux, le dossier de ce Sassenage en pages ne pouvait qu'être consacré aux élections municipales ; actualité des 23 et 30 mars oblige !
L'occasion de se remémorer les règles qui s'appliquent à ce scrutin empreint de proximité, auxquels les électeurs sont particulièrement attachés. Mode d'emploi des pages 8 à 11.

A travers le projet d'extension de la cantine de l'école des Pies, la réunion d'information sur les dangers des réseaux sociaux, le déploiement en cours d'achèvement du logiciel « Ma famille en ligne » pour faciliter inscriptions et autres démarches liées au scolaire et au périscolaire, le Forum Orientation et emploi, ou encore le portrait du jeune Valentin Fernandez, ce Sassenage en pages place les jeunes sassenageois au cœur de l'actualité. A découvrir au fil des pages…

Enfin, s'il est un sujet majeur inscrit au sommaire de ce numéro, c'est assurément le débat d'orientation budgétaire, traité en page 4, qui définit les orientations dans lesquelles va s'inscrire le budget prévisionnel de l'année. Dans les grandes lignes : les déplacements sont en pole position des préoccupations, avec notamment le projet de voie urbaine des Iles, le dynamisme économique se verra renforcé à travers Vet'innov et sa création d'emplois, le développement urbain raisonné reste une ligne de conduite forte, tout comme l'attention portée à la proximité et à la cohésion sociale, le tout sur fond de poursuite d'une gestion rigoureuse et responsable, sans augmentation d'impôt cette année encore.

Pour le reste de l'actualité, feuilletez et découvrez !

Bonne lecture à vous,

La rédaction

Retrouvez l'actualité sur
www.sassenage.fr





Magazine d'informations de la Ville de Sassenage N° 191 mars 2014
Rédaction : Hôtel de ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
0 810 038 360*

Directeur de la publication : Christian Coigné - **Rédactrice en chef :** Géraldine Ferronato-Sgarra - **Maquette :** Agence Connivence - Claix **Exécution graphique :** Duilio Cusani - **Rédaction :** Alexandra Benedetti, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato-Sgarra, Déborah Manin, Nathalie Monnet, Michelle Petrizelli - **Impression :** Imprimerie Courand & associés - **Photos :** Service communication, DR - **Mise en page :** Duilio Cusani, Géraldine Ferronato-Sgarra, Nathalie Monnet, Michelle Petrizelli -**Distributeurs :** Jean-Marc Donini, Aurélie Martin, Mohamed Sadgui, Dolorès Soler.



Tirage : 5 700 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encres végétales sur un papier PECF issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



FINANCES I LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DÉBATTUES LE 20 FÉVRIER

Une gestion 2014 dans la continuité

Le conseil municipal s'est plié à l'exercice du débat d'orientation budgétaire lors de sa séance du 20 février. Du contexte national à la gestion communale,en passant par les axes prioritaires pour Sassenage en 2014, tout est matière à discussion !

« Pas d'augmentation d'impôts en 2014, pour la 10ème année consécutive »

AU SERVICE DE NOTRE CHOIX DE VIE

Des déplacements optimisés avec la voie urbaine des Iles

Un dynamisme économique renforcé par la création d'emplois sur Vet'innov

Un développement urbain raisonné

Une proximité et une cohésion sociale confortées alors que le conseil général supprime les permanences des assistantes sociales

Bien que les exercices budgétaires précédents aient été soumis aux contraintes d'une conjoncture économique tendue, force est malheureusement de constater que la crise n'a jamais été aussi profonde, impactant d'autant plus lourdement la préparation budgétaire des collectivités territoriales.
La gestion rigoureuse à laquelle s'astreignent élus et services municipaux depuis de nombreuses années permet à Sassenage de présenter une situation financière saine mais inévitablement fragilisée. Pour autant, pas de quoi sombrer dans la résignation. L'exercice budgétaire 2014 verra dynamisme et volontarisme se conjuguer avec rigueur et courage, pour relever les défis de demain sans pénaliser les Sassenageois aujourd'hui, ni négliger le quotidien.

Les déplacements au cœur du cadre de vie

Ainsi, les déplacements figurent en pole position des priorités, en lien avec la préservation du cadre de vie.
Les infrastructures routières de la région urbaine grenobloise et le réseau de transports en commun ne répondant pas aux besoins, le trafic de transit n'a pas cessé d'augmenter, asphyxiant toujours un peu plus les villes de périphérie (20 000 véhicules traversent Sassenage les jours de forte affluence).
L'étude de circulation menée par la Ville en 2013 a d'ailleurs conclu que la voie de contournement — voie urbaine des Iles — était définitivement incontournable !
Associée à la création de la zone d'activité Vet'innov, elle contribuera à fluidifier les déplacements, ainsi qu'à renforcer l'attractivité et le dynamisme économique du territoire, bien au-delà des frontières communales. Mais face à ces enjeux majeurs, l'Etat et le conseil général se désengagent toujours plus…
En tout cas, pas question de faire supporter son coût — environ 10 M€ — aux seuls Sassenageois, d'où la recherche, par la Ville, de nouveaux partenaires.
La création de Vet'innov permettra de proposer de nouvelles perspectives d'emploi aux Sassenageois, au plus près de chez eux.
Enfin, les démarches entreprises par la Ville pour une ligne de bus Chrono[(1)] et deux lignes Flexo[(2)] ont abouti. Les besoins supplémentaires liés à l'urbanisation des Côtes seront pris en compte pour envisager le recalibrage du service.
Poursuivre la lutte contre la densification urbaine en étant notamment vigilant au projet des Portes du Vercors, et accompagner chaque projet immobilier d'une étude environnementale, d'une large concertation publique, et d'une étude d'impact sur le trafic automobile figurent là aussi au rang des priorités au service du cadre de vie.

Poursuivre une gestion rigoureuse

Malgré la raréfaction des dotations et autres concours de l'Etat et collectivités, et pour la 10ème année consécutive[(3)], Sassenage ne connaitra pas d'augmentation d'impôts en 2014 puisque le cap reste celui d'une gestion rigoureuse et responsable. Concernant le contentieux opposant la Ville à Dexia, les conclusions définitives ont été remises par l'ensemble des parties, et closes fin décembre 2013, et son jugement devrait être ordonné courant 2014.

Oui à la métropolisation, sans uniformisation

Si Sassenage est convaincue du bien-fondé du passage de La Métro en métropole au 1er janvier 2015 en vue d'un aménagement et d'un développement concerté et partagé du territoire, elle sera néanmoins attentive à ce que ce développement du territoire métropolitain ne soit pas synonyme d'une uniformisation qui gommerait les spécificités de Sassenage. Une préoccupation d'ailleurs largement partagée par d'autres communes du périmètre concerné… ●

(1) ligne rapide et directe vers Fontaine
(2) Côtes en remplacement de l'Ami'bus, et liaison avec Saint-Egrève
(3) taux inchangé depuis 2005 pour la taxe foncière et le foncier non-bâti ; le foncier non-bâti ayant d'ailleurs connu, comme la taxe d'habitation, une baisse significative en 2007

REPÈRES

Le budget de la Ville est soumis au vote du conseil municipal, et intervient dans les deux mois suivant la tenue, obligatoire, d'un débat d'orientation budgétaire (DOB). Contrairement au budget, le DOB n'est pas ponctué par un vote. Il constitue néanmoins une étape clé de la vie communale puisqu'il est l'occasion de faire un point global sur la situation financière de la collectivité, mais aussi de présenter les priorités autour desquelles s'articulera le budget de la Ville.

ENVIRON 2,5 MILLIONS D'EUROS PRÉVUS EN INVESTISSEMENTS NOUVEAUX POUR 2014



LOISIRS I LA PASSION DES ECHECS

Le petit roi des échecs

Valentin Fernandez est encore tout jeune, et pourtant il excelle déjà aux échecs. Retour sur la naissance de sa passion, soutenue par toute la famille !



Valentin Fernandez est féru d'échecs

Scolarisé à l'école des Pies en classe de CE2, Valentin Fernandez, Sassenageois de huit ans et demi, est, malgré son jeune âge, un féru du jeu d'échecs. Avec sa famille, il accepte de nous recevoir pour nous parler de l'aventure que cette passion a provoquée dans sa vie. « *Ce qui me plaît dans les échecs, c'est que ça fait réfléchir*, explique Valentin, *et puis ça me donne envie de gagner, surtout contre mon papa !* » précise-t-il malicieusement. Sébastien, son papa, est effectivement un peu son « mentor », et c'est par lui que l'histoire a réellement commencé. Amateur de ce jeu de réflexion et de stratégie, il l'a appris à ses trois enfants, Antoine, treize ans et demi, Clara, onze ans et demi, et enfin Valentin. « *Je leur ai enseigné les échecs dès qu'ils ont été en âge de comprendre les déplacements des pièces, vers trois ans environ.* »

Ainsi, dans la famille Fernandez, les parties d'échecs vont bon train — sauf pour la maman, Laurence, qui avoue ne pas savoir jouer —, et rapidement, Valentin, le benjamin, se révèle être un adversaire de taille pour son père et son grand frère, et imbattable pour sa grande sœur qui n'en perd pas moins le sourire !

Le jour où tout a basculé

Un jour de septembre 2012, alors qu'il dispute une partie avec son père, il le place dans une phase de jeu atypique pour son âge. « *J'ai senti que Valentin prenait plaisir à jouer et qu'il présentait de véritables aptitudes pour les échecs. Je me suis revu au même âge. Alors, j'ai décidé de l'inscrire dans un club pour qu'il développe son jeu et rencontre d'autres adversaires. En fait, c'est ce que j'aurais aimé que mes parents fassent pour moi*», avoue Sébastien.

Ensuite, tout s'est très vite enchainé : membre du club l'Echiquier grenoblois depuis à peine un mois, Valentin participe à son premier challenge, le championnat Isère dans la catégorie « Petit poussin », dont il se classe troisième. Qualifié ensuite pour le championnat régional Rhône-Alpes en mars 2013, il finit cinquième. L'aventure ne fait donc que commencer pour Valentin.

Dans le compte rendu de cette dernière compétition, son club écrit : « (…) *Enfin, la plus petite catégorie, celle des petits poussins, voyait deux de nos plus jeunes pousses tenter leur chance pour la première fois : Valentin Fernandez, dont c'est la première année d'échecs, manque le podium à la dernière ronde et finit cinquième avec quatre points. (…) Nul doute que nous les reverrons tous les deux à de plus hautes places.* »

Si son papa avoue avoir osé imaginer ce scénario pour Valentin, il reconnaît néanmoins qu'il ne le projetait pas si rapidement. Motivé par « la gagne », et soutenu par toute sa famille pas peu fière de son petit champion, Valentin a participé le 22 janvier dernier au championnat scolaire de l'Isère où il a obtenu une très honorable sixième place sur 93.

La prochaine compétition, le championnat de France des jeunes, est prévue en avril. Valentin nous confie qu'il y sera. Pour se préparer, il continue les cours avec son club, les parties avec son grand frère et son papa, et il travaille les ouvertures[1].

Bonne chance ! ●

> « C'est une partie de jeu atypique en septembre 2012 qui a révélé Valentin »

(1) terme du jeu d'échecs.

FOCUS

Solidarité.

La vente du livre « Le Père Noël est éternel », conçu par les classes de CP de Rivoire de la Dame et CM2 de l'école Vercors, a permis de collecter un euro par exemplaire. Un chèque de deux cents euros a ainsi été remis, mercredi 29 janvier, à la présidente de l'association Charge, Nathalie Morand, maman du petit Léo, atteint du syndrome éponyme.





Des jeux, encore des jeux.

Vendredi 31 janvier, une soirée jeu a émerveillé petits et grands à l'Espace Familles. Ce moment de distraction intergénérationnel est l'occasion de découvrir de nouveaux jeux que chacun pourra ensuite emprunter pour jouer à la maison.



Théâtre à l'Ellipse.

Vendredi 31 janvier, la médiathèque se donnait en spectacle avec une représentation de la CiTé, « Le bonheur à portée demain ». Nombreux étaient les spectateurs venus pour applaudir les artistes locaux.

Une rénovation rondement menée !

Vendredi 14 février, le maire et l'équipe du Relais de Sassenage procédaient à la réception des travaux de réfection de l'église Saint-Pierre, en présence notamment de nombreux membres de l'association, et des agents municipaux de la régie tous corps d'état, artisans de cet excellent travail ; un travail au service de la préservation du patrimoine sassenageois d'ailleurs largement salué.



La der des der.

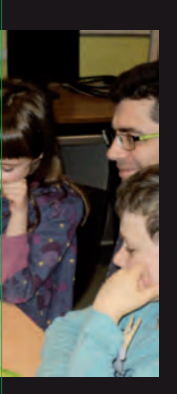
Jean-Baptiste était facteur depuis une trentaine d'années, dont vingt au service des habitants des Côtes, avec un dévouement quotidien reconnu et apprécié. Et ils le lui ont bien rendu, mardi 18 février, pour sa dernière tournée : des petits mots sur les boîtes aux lettres, des dessins, des mails et une quête pour un cadeau d'adieu à un facteur hors pair.





Quand la montagne vous gagne.

Martine Borzellino, trésorière de l'association Gymnastique volontaire a exposé ses photos de montagne à la médiathèque du 18 au 28 février. Mardi 18 février, elle les dévoilait au public lors d'un vernissage qui a réuni plus d'une centaine de personnes. Quand la passion de la montagne vous gagne !





La guitare au summum

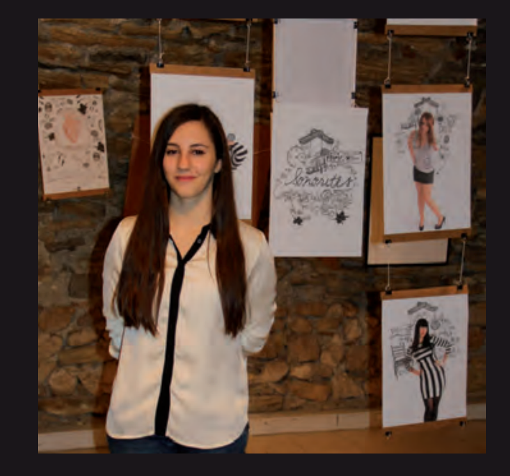
Vendredi 31 janvier et samedi 1er février le Théâtre en Rond accueillait des pointures de la guitare lors du festival de guitare. Ces soirées étaient précédées, mercredi 29 janvier, d'une soirée « autour de la guitare » consacrée aux musiciens du conservatoire à rayonnement communal.





« Design » ta vie active !

Samedi 15 février, la Sassenagoise Christelle Mathys a proposé un vernissage de ses œuvres de design graphique à la salle des Voûtes, sous la mairie, avant de faire migrer son exposition sous une forme plus allégée au centre associatif Saint-Éxupéry. Elle a choisi de se faire connaître ainsi, avant de terminer ses études, pour faciliter son insertion dans la vie active. Belle initiative !



L'envie de lire.

Mercredi 19 février, la médiathèque a présenté son Croq Livres mensuel devant une vingtaine d'enfants et quelques parents. Le goût du livre se transmet dès le plus jeune âge, et ce type d'initiative est très apprécié.

Photo : © Eléonore Perrier La Fabrique Opéra Grenoble

L'opéra pour tous.

Vendredi 21 février, au gymnase des Pies, la Fabrique opéra présentait son dernier chef-d'œuvre collectif, Les contes d'Hoffman, à l'occasion d'une répétition publique interactive. Le public, venu nombreux, a une fois de plus été conquis par la démocratisation de l'opéra proposé par cette compagnie.

DOSSIER

Elections : mode d'emploi



Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales[1]. Mais cette année, et pour la première fois, en plus d'élire vos conseillers municipaux, vous voterez pour les conseillers communautaires qui représenteront Sassenage à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole (La Métro). Le bulletin de vote fera double emploi : à gauche, il comportera en effet la traditionnelle liste des candidats au conseil municipal — 33 candidats —, tandis que quatre noms figureront à droite du bulletin ; ceux des candidats au conseil communautaire de La Métro (trois titulaires et un suppléant).
Un mode de scrutin direct qui renforce le lien démocratique entre les habitants et leurs délégués à l'intercommunalité puisque ces derniers étaient jusqu'à présent élus par les conseillers municipaux.
Une nouveauté qui mérite explication, et l'occasion d'un petit rappel civique…

(1) la date limite fixée par la préfecture pour le dépôt des listes par les candidats étant le 6 mars, impossible de dire aujourd'hui combien de listes seront officiellement en présence, et donc combien de tours comptera l'élection municipale.
Lire « Un ou deux tours ? », page 10, pour mieux comprendre les règles qui s'appliquent.

Un bulletin, **deux listes**

Comme les habitants des 36 767 communes de France, les Sassenageois sont appelés aux urnes les 23 et 30 mars pour les élections municipales.
Et nouveauté cette année, leur voix « comptera double » puisque le bulletin de vote permettra également d'élire les conseillers communautaires.

QUI VA-T-ON ÉLIRE ?

Jusqu'à présent, les élections municipales avaient vocation à élire les conseillers municipaux[1] pour une durée de six ans. Désormais[2], elles vont aussi permettre de voter pour les conseillers communautaires grâce à un bulletin « double emploi » !
Votre voix va ainsi « compter double » puisque pour la première fois, avec un seul et même bulletin de vote, vous allez désigner directement les représentants de Sassenage au conseil communautaire de La Métro, qui participeront aux décisions de l'agglomération.
Les candidats figurant sur la liste intercommunale (à droite sur le bulletin) sont obligatoirement candidats sur la liste municipale (colonne de gauche sur le bulletin). Leur destin étant donc intimement lié à celui des conseillers municipaux, ils sont eux aussi élus pour six ans.
Pour les deux listes, la parité hommes/femmes s'applique de façon alternative.

(1) les conseillers municipaux sont ensuite chargés de désigner le maire et ses adjoints lors du premier conseil municipal du nouveau mandat

(2) Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct (loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral).





UN BULLETIN DE VOTE DOUBLE EMPLOI

VOTRE BULLETIN DE VOTE COMPORTERA DEUX LISTES :

A GAUCHE, LA LISTE DES TRENTE-TROIS CANDIDATS AU CONSEIL MUNICIPAL

A DROITE, LA LISTE DES QUATRE CANDIDATS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (TROIS TITULAIRES ET UN SUPPLÉANT)

Un ou deux tours ?

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, soit plus de 50 % des voix, elle gagne l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir au conseil municipal. Les autres sièges sont ensuite répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % (y compris celle arrivée en tête).

Seules les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés au premier tour sont autorisés à se maintenir pour le second tour. La liste qui arrive en tête se voit attribuer la moitié des sièges, tandis que les sièges restants sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, comme indiqué précédemment.

Le dépôt des listes de candidats en préfecture est ouvert depuis le 20 février, et autorisé jusqu'au 6 mars. A la date où nous finalisons ce Sassenage en pages, nous ne pouvons donc pas communiquer le nombre de listes officiellement déposées, et donc candidates à l'élection municipale à Sassenage.

En tout cas, pour l'heure dans les médias, seules deux listes ont annoncé leur candidature. Ça ne revêt rien d'officiel tant que la préfecture ne communique pas « sa liste des listes », mais c'est la seule information dont nous disposons !

Et s'il n'y a finalement que deux listes, il n'y aura qu'un seul tour, dimanche 23 mars. ●

« S'il n'y a que deux listes, il n'y aura qu'un seul tour, dimanche 23 mars »

OÙ VOTER ?

Pour connaître votre bureau de vote, il suffit de vous reporter au numéro indiqué sur votre carte électorale.

Les bureaux de vote sont les suivants :

Bureau 1 : Château des Blondes
Bureau 2 : école des Pies
Bureau 3 : ancienne école des Côtes
Bureau 4 : salle polyvalente du Hameau du Château
Bureau 5 : salle polyvalente Jacques Prévert
Bureau 6 : école maternelle Vercors
Bureau 7 : ancienne école des Engenières
Bureau 8 : centre technique municipal

LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8 HEURES À 19H(1).

(1) La demande d'une fermeture à 19h a été faite par la Ville auprès de la préfecture (en attente de son retour).

DÉCOUPAGE DES BUREAUX DE VOTE

QUI PEUT VOTER ?

Peuvent voter toutes les personnes âgées de 18 ans ou plus, habitant la France et étant issues d'un pays de l'Union européenne, à condition qu'elles jouissent de leurs droits civiques. Toutefois, si vous n'étiez pas sur les listes électorales et que vous n'avez pas fait les démarches pour vous y inscrire avant le 31 décembre 2013 (liste électorale de Sassenage ou liste électorale complémentaire des ressortissants européens), vous ne pourrez pas voter.

Une pièce d'identité avec photographie est obligatoire pour pouvoir voter (liste des pièces d'identité fixée par arrêté du 12 décembre 2013). La carte électorale n'est pas obligatoire mais recommandée car elle simplifie la recherche sur les listes d'émargement.

Dans l'incapacité de vous déplacer **le jour de l'élection ? Votez** par procuration !

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour de l'élection, confiez le soin de voter pour vous à une personne de confiance : faites dès à présent une procuration.

En cas d'indisponibilité (obligations professionnelles, vacances, maladie, résidence dans une autre commune…), vous (le mandant) pouvez faire établir une procuration et ainsi désigner librement une personne (le mandataire), pour voter à votre place.

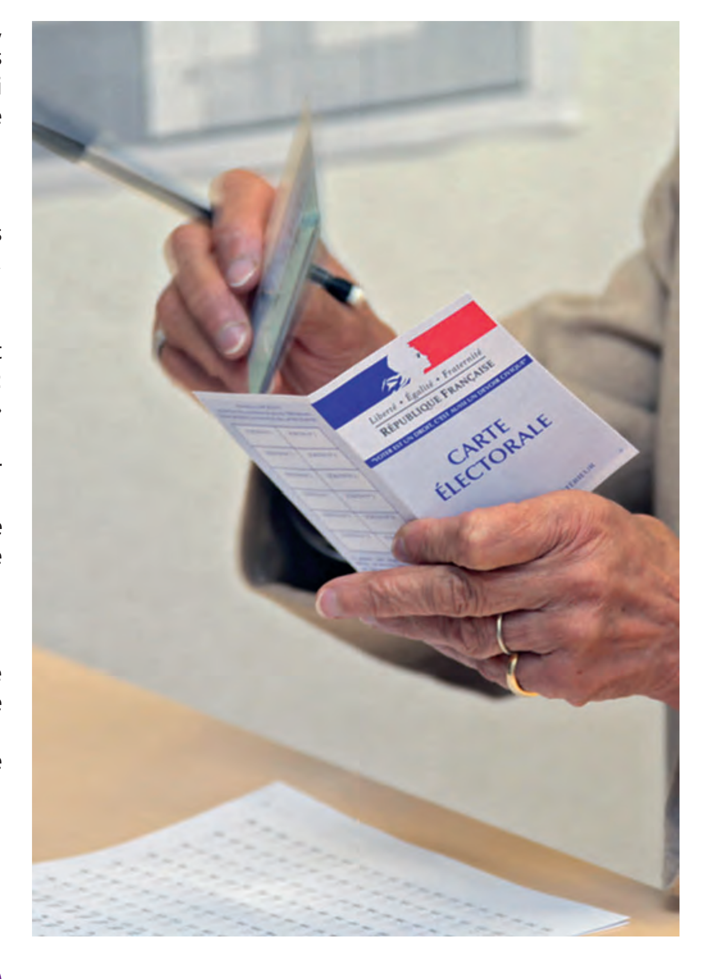
La démarche

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes (commissariat de police, brigade de gendarmerie, tribunal d'instance de son lieu de résidence ou de travail), muni :
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- du formulaire de vote par procuration s'il l'a déjà rempli en ligne et imprimé ; formulaire disponible sur internet à l'adresse suivante : www.service-public.fr, rubrique « Papiers/citoyenneté », « Elections » (formulaire cerfa n°14952*02)

Dans le cas contraire, il pourra remplir le formulaire disponible sur place.
Le mandant doit indiquer les raisons de son incapacité à voter le jour de l'élection par simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire.

Le mandataire

Le mandataire doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de Sassenage. En revanche, il ne doit pas nécessairement être électeur du même bureau de vote que le mandant.
Il appartient au mandant de signifier la procuration au mandataire puisqu'il n'en est pas informé par ailleurs.
Et voilà comment faire entendre sa voix, même si on n'est pas là !



Attention

Il est important de faire cette démarche dès que possible pour tenir compte des délais de transmission et de traitement de la procuration en mairie.
En effet, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin mais le mandant prend le risque que le mandataire ne puisse pas voter le jour de l'élection si la commune ne l'a pas reçue à temps.
Une personne peut recevoir une procuration en France, ou une de l'étranger et une de France, ou deux de l'étranger.



Voter par procuration, c'est faire entendre sa voix, même si on n'est pas là !



ELECTIONS EUROPÉENNES LE 25 MAI

Le 25 mai, vous serez de nouveau appelés aux urnes pour les élections européennes.
Elus pour cinq ans, les députés européens contribuent à l'élaboration de la législation européenne, aux côtés de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne.



Une grande cantine aux Pies

2014 est l'année de tous les changements pour la cantine de l'école des Pies. Les enfants profitent en effet d'un mobilier tout neuf depuis le mois de janvier. Près de 15 000 euros ont été investis pour que les repas soient plus sereins et agréables pour tous : vingt-six tables et cent cinquante-deux chaises égayent désormais ce lieu bien souvent très bruyant. Un mobilier d'ailleurs choisi pour réduire au maximum les bruits de contact.
Par ailleurs, quatre tailles différentes, chacune dotée d'un coloris spécifique, permettent aux enfants de bénéficier de la hauteur adéquate pour déjeuner dans les meilleures conditions possibles.

L'agrandissement en projet

Mais ce n'est pas tout : la cantine actuelle présente une surface de 118m² environ. Le projet d'extension permettra un agrandissement de près de 50m². De quoi accueillir un nombre croissant d'enfants, prévu dans les années à venir, mais aussi de favoriser la circulation du personnel entre les tables. Aussi, sur la totalité de la surface — 168 m² —, les sols seront (re)faits, ainsi que les peintures et le plafond, avec des matériaux traités pour améliorer l'acoustique. L'éclairage et les radiateurs seront remplacés par des matériaux moins énergivores.
Ce projet sera en partie réalisé par des entreprises. Toutefois, l'isolation, les faux-plafonds et la peinture seront pris en charge par la régie tous corps d'état de la Ville. Les travaux devraient débuter au cours des vacances de Pâques pour déranger au minimum le temps scolaire. Il se poursuivront toutefois jusqu'aux grandes vacances. Livraison prévue pour la rentrée 2014/2015. ●

Prêt pour la rentrée scolaire ?

Si votre enfant est né en 2011, vous pouvez d'ores et déjà préparer sa rentrée scolaire 2014-2015. Pour retirer un certificat de pré-inscription, le service scolaire vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (fermeture à 17h le vendredi). Pensez à vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture Edf ou de téléphone fixe, les factures de téléphone portable n'étant pas acceptées).
Renseignements : 0 810 038 360.

RÉSEAUX SOCIAUX | RISQUES ET DÉRIVES EN DÉBAT

Rien n'est anodin sur internet

Une conférence organisée par les Céméa, le Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac (Sird) et le collège Fleming informait, mardi 28 janvier en mairie, sur les dangers et les dérives des réseaux sociaux.

La face cachée d'internet dévoilée aux parents

> « Il faut impérativement préserver son intimité sur internet »

Les réseaux sociaux constituent un monde parallèle où les adolescents échangent tous les jours sans contrôle parental. Jeux, partage de photos et d'informations privées, mais aussi disputes et insultes sont le lot de la toile.
Malgré la faible affluence, la conférence du 28 janvier a permis d'informer un auditoire largement composé de parents et d'éducateurs. « *On travaille beaucoup sur l'estime de soi avec les jeunes, en regard de tout ce qu'ils mettent sur Facebook* », explique François Laboulais, responsable pôle média éducation des Céméa. En effet, certains adolescents étalent toute leur vie privée, passant six ou sept heures par jour sur les réseaux, de l'ordinateur au téléphone, à l'école, à table ou la nuit quand leurs parents les croient en train de dormir. « *Je ne sais pas ce que font mes enfants sur internet, ça me fait peur* », souffle un père.
D'autant plus que la traçabilité sur la toile est maximale. L'oubli, lui, est par contre quasiment impossible, ce qu'on écrit est indélébile, et de futurs employeurs peuvent retrouver des éléments compromettants plusieurs années après. Le seul fait de donner un numéro de mobile vous géolocalise à votre insu. « *Sur internet, rien n'est jamais anonyme*, précise l'intervenant. *Le simple fait de télécharger des applications de jeu sur un portable peut même conduire à des débits de sommes d'argent réguliers* ». Sur certains sites, les ados font monter la pression, et quand ils se revoient en vrai au collège, c'est la débâcle, c'est très violent. Certains sont même allés jusqu'au suicide…
Quant aux jeux qui semblent tout à fait anodins, ils peuvent rendre le cerveau dépendant, au même titre que les jeux d'argent.
Bref, il faut être conscient de tous ces risques, et de l'indispensable frontière vie privée - vie publique. ●

75 % DES 13-17 ANS ONT UN PROFIL FACEBOOK

13 % DES 11-13 ANS PROTÈGENT LEURS INFOS SUR FACEBOOK

30 % DES 11-13 ANS ACCEPTENT TOUT NOUVEL AMI, MÊME INCONNU

92 % DES ENFANTS ET ADOS UTILISENT LEUR VRAIE IDENTITÉ

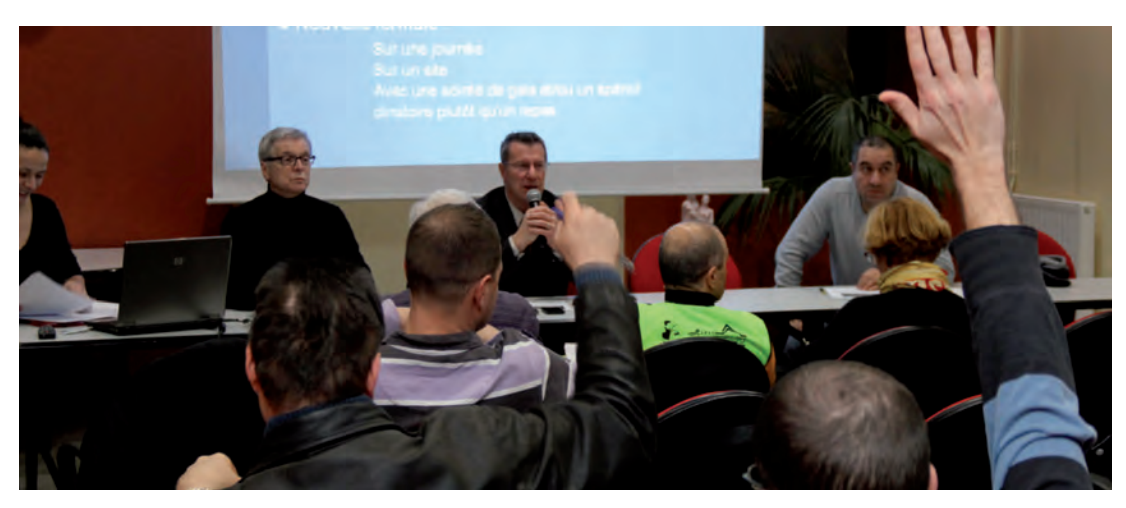
Issila devient « Ma famille en ligne » pour toutes les familles !

Le site internet de réservation et d'inscription aux services scolaire et périscolaire change de peau. Issila devient « Ma famille en ligne », avec une plus grande convivialité et plus de fonctionnalités.
Des familles sassenageoises vont tester les nouveaux services avant sa mise en route définitive attendue pour le 17 mars. ●



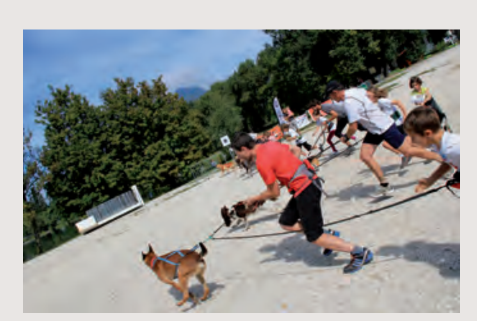
ANIMATION I PRÉPAREZ-VOUS À RELEVER LE(S) DÉFI(S)

Le 14 juin, « Faites du sport ! »



Prévue le 14 juin, la prochaine et seconde édition de « Faites du sport ! » est déjà en pleins préparatifs ! Elle faisait effectivement l'objet d'une réunion le 6 février pour définir, avec les associations sportives sassenageoises, les grands principes de son programme.
Cette année, l'événement sera placé sous le signe du handisport (ateliers spécifiques), et parce qu'on ne change pas une formule qui gagne, il prendra la forme d'un raid multisports accessible au plus grand nombre (dès cinq ans) ; l'épreuve 2013 ayant en effet rencontré un vif succès, et pleinement rempli son objectif de faire découvrir la large palette de disciplines pratiquées à Sassenage.
Constituées de deux à cinq personnes, les équipes seront munies de carnets de route et de plans afin de relever les défis proposés par les associations sportives sur différents sites de la commune.
Ouverture des inscriptions dès le mois d'avril via le site internet de la ville : www.sassenage.fr. ●

Un dimanche avec mon chien



Une canicourse regroupant une canimarche et des canicross pour tous les âges se déroulera dimanche 6 avril au parc de l'Ovalie.
Tous les chiens, âgés d'au moins douze mois, sans distinction de race ni de pédigrée, sont admis à ces épreuves, à condition d'être identifiés (puce, tatouage).
Pour participer, se munir du carnet de santé du chien, d'un certificat médical d'aptitude à l'effort physique de moins d'un an, et du matériel suivant : harnais de traction pour le chien, ceinture pour l'homme, et ligne de trait.
N'hésitez pas à venir dégourdir vos gambettes et celles de votre joyeux compagnon à quatre pattes en découvrant cette belle discipline canine qui s'inscrit dans le cadre du challenge national « Chiens d'or », et dont les bénéfices seront reversés intégralement à la SPA du Dauphiné. ●

Infos : canima.contact@gmail.com
ou www.canima38.wordpress.com.

PROGRAMME

10h30 : canicross adulte, 7 km = 10 €
10h31 : canimarche, 7 km = 7 €
13h : canicross ado (11 à 14 ans), 2 km = 5 €
13h30 : canicross enfant (7 à 10 ans), 1 km = 5 €
14h : canicross baby (- de 6 ans), 0,2 km = 2 €
14h30 : remise des prix

(Une majoration de 2 € sera appliquée si l'inscription s'effectue le jour même)



SPORT I ENTRAÎNEMENT DU XV DE FRANCE FÉMININ À SASSENAGE

Les Bleues 2013 chez les Amazones

Jeudi 30 janvier, les joueuses de l'équipe de France de rugby s'entraînaient au complexe Paul Vieux-Melchior avant le « Crunch » (France-Angleterre) qui se déroulait au Stade des Alpes samedi 1er février dans le cadre du tournoi des Six nations.


Le maire bien entouré !


Lors de la cérémonie organisée en leur honneur jeudi 30 janvier par le Département, les joueuses de l'équipe de France remerciaient Sassenage de les avoir accueillies pour leur entraînement

Egalité hommes-femmes : poursuivre les efforts engagés


Les Bleues découvrent le complexe Paul-Vieux Melchior


Les Bleues s'entraînent ardemment avec l'ambition affichée de remporter leur match d'entrée dans le tournoi des Six nations contre l'Angleterre

bien que des efforts aient été réalisés dans le domaine de l'égalité hommes-femmes, il reste encore beaucoup à faire, que ce soit dans les domaines économique ou encore sportif. C'est en partant de ce constat que la première Charte sportive pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Isère était signée en 2003 par le Département. Onze ans plus tard, le Rugby Sassenage Isère(1) s'engage aussi pour cette cause par le biais de son président, Jean-Jacques Vartanian : « *Même si le regard porté sur les joueuses de rugby a évolué positivement depuis une quinzaine d'années, il reste encore beaucoup à accomplir. Il faut que les dernières réticences tombent : les femmes jouent au rugby par passion, et elles développent du beau jeu au même titre que les hommes. Au RSI, nous luttons contre la discrimination au quotidien. Par exemple, notre école de rugby accueille aussi bien des filles que des garçons, et nous combattons les préjugés dès le plus jeune âge* ». Ainsi, samedi 1er février, un représentant du RSI et le président du comité départemental de rugby de l'Isère, Christian Nier, étaient présents lors de la signature de Charte sportive pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Isère. Cette journée festive consacrée au sport féminin s'est terminée de la plus belle des manières : la victoire de l'équipe de France de rugby contre l'Angleterre en ouverture du tournoi des Six nations (lire ci-contre). ●

(1) club de rugby local disposant d'une section féminine, Les Amazones évoluant en Elite 2 – challenge Armelle Auclair.

Pari gagné !

Les Bleues ont fait une entrée fracassante dans le tournoi des Six nations en s'imposant 18 à 6 face aux Anglaises au Stade des Alpes (Grenoble) le 1er février. Deux essais ont été marqués — dont un transformé —, pour la plus grande joie des spectateurs. ●

CONSEIL MUNICIPAL I SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2014

Avance sur subventions **pour les associations**

Pour permettre aux associations sassenageoises de mener leurs activités dans les meilleures conditions en attendant le vote du budget prévisionnel 2014, la Ville décide d'attribuer un acompte, sur la base de leur subvention de fonctionnement 2013, à celles ayant dûment déposé un dossier de demande au titre de l'année 2014. Un montant qui constitue une avance sur les subventions de fonctionnement qui leur seront allouées ultérieurement. ●

Unanimité



Une école agrandie, **une aire multisports et un chemin piétonnier créés**

Au regard de l'étude de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, le projet immobilier envisagé au Domaine de Beaurevoir s'accompagnera d'une augmentation de l'effectif total d'enfants scolarisés à Rivoire de la Dame ; ils devraient en effet être 200 élèves à l'horizon 2021[(1)]. Il nécessitera la création d'une première classe supplémentaire dès la rentré 2017 (livraison de la première tranche du programme), et d'une seconde la rentrée suivante.

L'extension du groupe scolaire entrainera une reconfiguration conséquente de l'établissement existant : suppression du préfabriqué, extension des deux cours de récréation, création d'un nouvel équipement multisports en remplacement de celui actuellement dans la cour ; lequel ne peut en effet pas être maintenu à cet endroit du fait des aménagements. Ce projet a reçu l'avis favorable des représentants de parents d'élèves, riverains et enseignants du groupe scolaire Rivoire de la Dame à qui il a été soumis.

Le coût de cette extension (honoraires et études compris) est estimé à 1 135 000 € HT, auxquels s'ajoutent 130 000 € HT pour la plateforme multisports qui sera implantée en contrebas de l'école. Un chemin piétonnier sécurisé sera en outre créé en parallèle de la rue Pierre Dalloz (37 000 € HT)[(2)].

Afin que ces équipements soient financés à due proportion de l'intérêt du promoteur (Vinci Immobilier Résidentiel) et de la Ville, une convention de projet urbain partenarial a été rédigée.

Ainsi, le promoteur contribuera à 84,32 % du coût net de l'extension du groupe scolaire, et à 50 % de celui de l'aire multisports. La convention prévoyant que le terrain nécessaire à l'aménagement du chemin piéton soit cédé gratuitement par le promoteur à la Ville, cette dernière prendra à sa charge sa réalisation et son entretien.

Au final, la participation financière de la Ville sera ainsi de 205 252,85 €, tandis que celle de Vinci s'élève à 643 756 €. ●

25 pour, 8 NPPV

(1) Une bonne nouvelle puisque les projections actuelles laissent craindre une baisse d'effectif

(2) Une fois déduites les subventions d'équipements prévisionnelles, le coût total net des trois réalisations est de 849 008,35 €

EMPLOIS D'ÉTÉ : LA VILLE RECRUTE

Si vous n'avez pas encore déposé votre CV pour les emplois d'été proposés par la Ville, il est encore temps !

CV et lettres de motivation sont effectivement à adresser à Monsieur le maire par voie postale ou par mail via mairie@sassenage.fr (indiquer « Emplois d'été 2014 ») jusqu'au 19 mars. Dépôt également possible à l'accueil de la mairie. ●

PLUS D'INFOS SUR LES PROFILS RECHERCHÉS, LES CONDITIONS À REMPLIR ET LES MODALITÉS DE CANDIDATURE SUR WWW.SASSENAGE.FR

Pour des activités **sportives adaptées**

Chaque semaine, depuis septembre et jusqu'au mois de juillet, l'association AG-APA Concept propose des séances d'activités physiques adaptées sous le contrôle d'encadrants spécialement formés.

Vous êtes atteint de pathologies chroniques, de troubles du métabolisme ou pas, ou êtes un senior ayant envie de faire de l'exercice en petit groupe et de renouer avec une reprise d'activités contrôlée ? C'est le moment de passer à l'acte !

Organisées mardi et jeudi de 9h à 11h à la halle des sports du stade Jean Julien (complexe situé à côté du centre technique municipal), les séances proposent tant des disciplines qui changent au fil des trimestres (tennis du table, volley-ball, badminton, basket-ball, tennis, golf…) que des activités fixes (marche rapide ou course fractionnée, échauffement futsal et renforcement musculaire) ; le tout dans un esprit ludique, au service du lien social et de la santé !

Une séance « randonnée » est organisée le vendredi, et la séance « piscine » (natation/aquagym) se déroule à la piscine du campus universitaire le samedi de 10h à 12h.

L'adhésion à l'association AG-APA Concept est de 10 €/an. La participation aux frais (encadrement et location des infrastructures) est de 5 €/séance, dans la limite de 20 €/mois. Essai gratuit (appel préalable indispensable au 06 84 54 48 75). ●

En visite à Pra-Paris



Samedi 8 février avait lieu une visite de quartier rue de Pra-Paris, au pied des immeubles. Seuls trois Sassenageois étaient présents, sans compter bien sûr le maire et plusieurs élus.

Pour débuter, une dame salue la réfection des trottoirs qui, malgré un nécessaire réajustement de pente, sont très appréciés des riverains.

Pour autant, les habitants de la rue rencontrent des problèmes avec le bailleur social, la SDH — Société dauphinoise pour l'habitat —, qui, de leur avis, n'entretient pas suffisamment les maisons. En effet, une habitante est là depuis trente-neuf ans, et l'extérieur n'a par exemple jamais été repeint, ni les boiseries changées. 100 000 euros étaient parait-il prévus pour donner un coup de jeune à ces maisons, mais rien n'a été réalisé.

De plus, des voisins, désormais partis, étaient propriétaires de chiens qui faisaient leurs besoins dans le jardin. Il est donc nécessaire, selon elle, de le faire désinfecter. Dans ce sens, elle souhaite que le maire appuie sa requête auprès de la SDH qui reste muette.

Une autre demande concerne l'aménagement du terrain attenant. Une aire de jeux pour les enfants avait été annoncée lors de la construction du nouvel immeuble. Or rien n'a été fait, ni ne semble être en projet. Dans un premier temps, ce terrain sera nettoyé.

D'autres demandes ont également été formulées, la plupart étant du ressort de la SDH. Une réunion sera donc organisée avec le bailleur social, les riverains, les services municipaux et le maire. ●



AMÉNAGEMENTS

Les nouveaux arceaux

Les porte-vélos situés entre les locaux de la police municipale et la mairie ont été changés. Fini donc les attaches compliquées avec un câble. Place aux arceaux tout simples ! Sur la commune, la plupart des anciens systèmes sont changés. En parallèle, la Métro devrait en implanter d'autres. Il faut dire que les vélos seront de plus en plus de sortie avec l'arrivée des beaux jours ! ●



La boucle est bouclée !

Le mois dernier, Sassenage en pages évoquait des bouchons sur l'avenue de Valence, dus au mauvais fonctionnement d'une boucle. Le problème est désormais résolu : la priorité est donnée aux automobiles de l'avenue de Valence. ●

Travaux en vrac

Les enrobés du trottoir de la partie haute de la rue des Chênes ont été refaits. Les poussettes peuvent enfin rouler en toute quiétude !

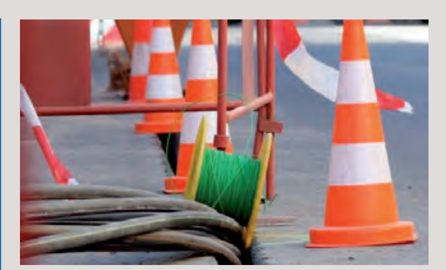
Chemin du Petit Bois, un panneau d'interdiction de stationner et de s'arrêter a été posé à hauteur de l'entrée de l'école du fait du risque d'accident avec le car de ramassage scolaire et la sortie de véhicules.

Deux murs de soutènement font l'objet d'études pour connaître leur état exact. Ils sont situés chemin des Engenières et route du Pont Charvet. Ils seront prochainement reconstruits. ●

Parking des Pies amélioré

Sur le parking de l'école des Pies, des bordures d'arrêt ont été posées en fin de places de stationnement car les conducteurs avançaient trop leur véhicule, empêchant le passage des piétons. Le cheminement entre les voitures et la haie est ainsi sécurisé. ●





La fibre optique avance

La deuxième phase des travaux pour le raccordement par Orange des foyers sassenageois à la fibre optique est en cours. Deux nouveaux points de mutualisation sont mis en place : chemin des Moironds et sur la RD 531, entre le rond point Jean Prevost et le rond point du Hameau du Château. ●

Emploi, orientation : objectifs communs

Vendredi 21 et samedi 22 février se tenaient deux forums en un : orientation professionnelle le vendredi, destinée aux collégiens, et recherche d'emploi le samedi, dédiée aux demandeurs d'emploi. Retour en images...


Conférence pour la promotion des métiers techniques


Le service jeunesse présent pour renseigner les jeunes


Prise d'informations sur les formations en alternance


Samedi, les demandeurs d'emploi étaient au rendez-vous

A vos cannes, prêts, pêchez !

À la demande de La Truite de Sassenage (association sassenageoise agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques), l'office de tourisme vient étoffer le réseau des dépositaires de permis de pêche.
Ainsi, pour être paré le 8 mars — date d'ouverture de la pêche —, ou pour avoir le droit de taquiner le goujon tout au long de la saison, l'office de tourisme vous propose les différentes formules de permis, de « l'interfédéral » au « personne mineure » en passant par le « journalier » ou le « découverte femme ». ●

RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME
PLACE DE LA LIBÉRATION, 04 76 53 17 17
OFFICE.TOURISME@SASSENAGE.FR

Soirée jazzy à l'Ellipse

Entre écriture et improvisation, musiques acoustiques et électriques, deux des groupes phares des ateliers jazz du conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard vous proposent de partager leur univers musical lors du concert jazz proposé à la médiathèque l'Ellipse vendredi 28 mars à 20h.
Un voyage à travers le temps et les différentes formes du jazz, et une soirée chaleureuse et conviviale en perspective, à réserver rapidement ! ●

INFOS : CONCERT JAZZ, VENDREDI 28 MARS À 20H
À LA MÉDIATHÈQUE L'ELLIPSE. ENTRÉE LIBRE.
RÉSERVATIONS AU 04 76 85 95 55.

Venez découvrir le twirling-bâton !

Le club de twirling-bâton de Sassenage, Les Mélusines, organise une journée découverte. Samedi 15 mars à partir de 14 heures, vous êtes invité(e) au gymnase Fleming à un après-midi festif et convivial. Vous pourrez vous initier au twirling-bâton en musique, participer à de nombreux ateliers (maquillage, tatouages éphémères…) et cerise sur le gâteau, assister à un grand spectacle gratuit de twirling-bâton offert par des athlètes venus de tout le département. Réservez votre après-midi, vous passerez, à coup sûr, un agréable moment ! ●

INFOS : DÉCOUVERTE DU TWIRLING-BÂTON, CLUB LES MÉLUSINES DE SASSENAGE, SAMEDI 15 MARS À PARTIR DE 14H, GYMNASE FLEMING. BUVETTE SUR PLACE. SPECTACLE DE TWIRLING-BÂTON À 17H30.

Do you speak English ?



Ayant vécu dix-neuf ans en Afrique du Sud, la Sassenageoise Carolyne Ramusga-Bassani, 44 ans, est parfaitement bilingue. Titulaire d'une maîtrise d'anglais et d'un master en management international, cette sympathique jeune femme intervient depuis 2009 pour la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, où elle assure des formations d'anglais of course !
Passionnée par son activité, elle envisage d'organiser elle-même des formations, et crée Formation & Talent's en janvier dernier.
« *Ces formations concernent aussi bien les professionnels ayant des échanges avec l'international que les particuliers désireux d'améliorer leur niveau général d'anglais ; l'objectif étant de communiquer avec plus d'aisance dans un contexte de situations quotidiennes ou socioprofessionnelles, tout en améliorant la confiance en soi et le développement personnel* », explique la formatrice consultante.
Sur des thématiques définies avec le client, Formation et Talent's propose différentes formules pédagogiques dynamiques : en cours du soir ou autour d'un déjeuner, individuellement ou en petit groupe.
Si vous souhaitez développer votre efficacité dans le domaine de la communication anglaise, sachez que des sessions « Lunch » composées de cinq séances d'1h30 autour d'un déjeuner, ou des sessions « Evening » (dix séances d'1h30 en cours du soir) débutent à partir du 18 mars, pour les particuliers comme pour les entreprises.
La société dispose d'une salle au 12 rue des Pies pour accueillir ses groupes, et effectue également des travaux de traduction. « *Le « plus » de Formation & Talent's est que nous assurons un suivi en nous engageant à répondre à toutes les interrogations rencontrées en anglais suite à nos formations* » précise la dynamique jeune femme. ●

CONTACT :
FORMATION & TALENT'S,
CAROLYNE RAMUSGA-BASSANI,
67 RUE DE LA RÉPUBLIQUE,
SASSENAGE, 06 60 89 26 48,
04 76 27 25 48,
OU FORMATIONTALENTS@GMAIL.COM

Dites-le avec Flore Alliance !



La passion des fleurs, Eric Ricco l'a depuis son plus jeune âge : « *A l'école, je me faisais gronder par la maîtresse parce qu'au lieu d'écouter, je dessinais des fleurs…*, se souvient-il tout sourire. *Un peu plus tard, j'ai commencé à travailler avec un patron rue de Stalingrad à Grenoble, et je me faisais aussi un peu réprimander car je passais beaucoup de temps à faire des compositions alors que ce n'était pas la priorité, il fallait débiter du volume ! Mais ça marchait, tout ce que je créais était vendu aussitôt !* ». Depuis, Eric Ricco a parcouru bien du chemin. C'est en 1989, à seulement vingt ans et avec l'aide de son patron, qu'il rachète sa boutique et que naît Flore Alliance. Il devient alors designer végétal, car son truc à Eric, c'est la créativité.
Fort de son expérience, il décide récemment de relever un nouveau challenge en rachetant une boutique à Sassenage.
Ainsi, depuis le 1er février, Flore Alliance vous accueille en lieu et place de Folies d'orchidées, avenue de Romans. Spécialisés dans la réalisation de compositions pour les mariages et les funérailles, Eric Ricco et son équipe vous accueillent tous les jours, et proposent des créations originales adaptées à toutes les bourses : « *de 5 à 1 000 euros, il y a de quoi satisfaire tout le monde !* ».
Mais à peine installé, Eric Ricco ne compte pas en rester là. Il a déjà des projets plein la tête : « *Je viens juste d'arriver mais je déborde d'idées pour développer et agrandir le magasin…* », confie l'entrepreneur enthousiaste. ●

CONTACT :
FLORE ALLIANCE,
5 AVENUE DE ROMANS,
04 76 27 44 99,
WWW.FLORE-ALLIANCE.FR.
OUVERT 7 JOURS/7
DE 8H30 À 19H30.

PARTAGER

SOLIDARITÉ I EMMAÜS FÊTE LES 60 ANS DE L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE

Un appel **qui fait toujours écho**



Le 1er février 1954 à 11 heures précises, alors que l'hiver fait rage, l'Abbé Pierre lance, sur les ondes radio, un appel à la solidarité en faveur des sans-abris. A cette occasion, les centres Emmaüs fondés par l'Abbé Pierre, de son vrai nom Henri Grouès, offrent un hébergement et un travail à de nombreux exclus vivant dans la misère.

Soixante ans plus tard, son appel n'a malheureusement pas pris une ride tant sont nombreuses les personnes qui vivent encore dans la pauvreté…

Samedi 1er février 2014, la France entière, à travers les centres Emmaüs, a rendu un émouvant hommage à cet homme à la générosité incroyable.

La communauté de Sassenage n'a bien entendu pas échappé à la règle. Ainsi, le cri du cœur du Saint homme a été rediffusé à l'assemblée pour que personne n'oublie… De nombreuses animations sont aussi venues rythmer la journée, et un arbre, symbole d'espoir et de résistance, a été planté dans le jardin de l'association. Plusieurs responsables d'Emmaüs ont ensuite pris la parole pour rappeler l'engagement de l'association en faveur de la lutte contre l'exclusion et de la réinsertion sociale. Pour que se poursuive le combat, tout simplement…. ●

VOUS SOUHAITEZ CONTACTER EMMAÜS ?
COMMUNAUTÉ EMMAÜS DE GRENOBLE, LES MOIRONDS,
33 ROUTE DE VALENCE, 04 76 27 03 04,
GRENOBLE.EMMAUS@ORANGE.FR
ET WWW.EMMAUS-GRENOBLE.FR.

EMMAÜS
FRANCE

VENTE ET DÉPÔT D'OBJETS À EMMAÜS SASSENAGE

POUR LA VENTE :
LES MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 14H À 18H
LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H

POUR LES DÉPÔTS D'OBJETS :
DU MARDI AU SAMEDI DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H



Carnaval : au cœur de la parade !



FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LES CENTRES DE LOISIRS :

MARDI 4 MARS APRÈS-MIDI
- Défilé des petits de maternelle, à l'école Vercors
- Fête pour les petits et les grands, à l'école des Pies

MERCREDI 5 MARS
- Course d'orientation en journée avec les 6/12 ans

VENDREDI 7 MARS
- Chasse au trésor en journée avec les 3/6 ans

MAIS AUSSI
SAMEDI 5 AVRIL
- Carnaval organisé par l'association Les Côtes de Sassenage.

Formation du cortège à 15h, à la salle des Côtes (à côté de l'église Notre-Dame-des-Vignes), avec l'atelier percussion du conservatoire à rayonnement communal.

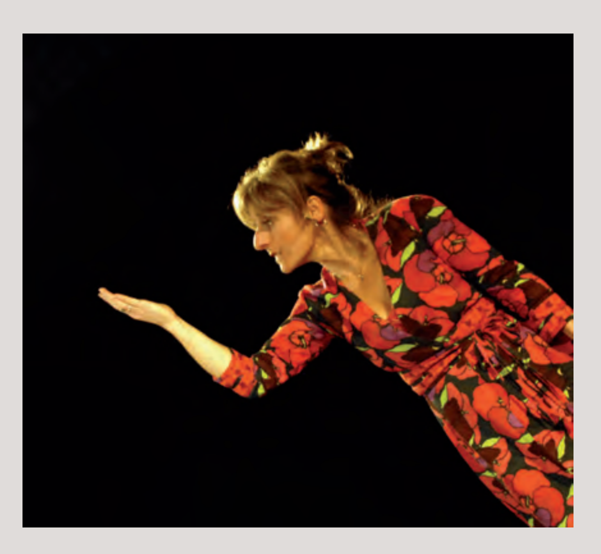
Panique au collège !



artiste belge d'origine kabyle, Zidani est devenue à Bruxelles une artiste incontournable. En France, elle est découverte grâce à l'émission télévisée « On n'demande qu'à en rire ». Cette artiste aux multiples facettes excelle dans l'art du rire, et débarque, samedi 29 mars au Théâtre en Rond, avec son nouveau spectacle « La rentrée d'Arlette » pour un « one woman chaud » très déjanté !
Zidani, alias Arlette Davidson, reprend la direction du collège Sainte-Jacqueline de Compostelle. Seulement voilà, après quinze ans d'une direction « sévère mais juste », cette prise de poste risque de ne pas être simple pour cette farouche défenderesse de Françoise Dolto et du Docteur Decroly.
L'enthousiasme de la rentrée s'estompe très vite face aux nombreux problèmes quotidiens : pénurie de profs, absentéisme du corps enseignant, vétusté du bâtiment, sans oublier la probable visite de la première Dame de France !
De la prof sadique et élitiste à celle qui entame sa troisième année de dépression chronique, c'est clair, l'année scolaire promet d'être « fatigante, fatigante, fatigante ».
Avec des enchaînements de situations irrésistibles et une succession de personnages décalés ou burlesques, Zidani embarque son public pour une soirée « hilarante, hilarante, hilarante » ! ●

INFOS ET RÉSERVATIONS : « LA RENTRÉE D'ARLETTE » AVEC ZIDANI, SAMEDI 29 MARS À 20H30 AU THÉÂTRE EN ROND. 04 76 27 85 30.
PLEIN TARIF : 21 €, RÉDUIT : 19 €.

La CiTé conte...



dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre, La CiTé organise un stage d'initiation et une soirée spectacle, sur le thème du conte.
Dirigé par Janine Madej-Weller, avec la participation de la conteuse Nathalie Thomas, le stage se déroulera dimanche 16 mars de 10h à 12h et de 13h à 16h au Théâtre en Rond.
Mardi 18 mars à 20h30 au Théâtre en Rond, La CiTé vous proposera un festival de contes avec « Le tadikoi », de et par Nathalie Thomas. Associée au Centre des Arts du récit depuis 1993, cette artiste conteuse a présenté ses spectacles dans différents festivals et programmations en France et à l'étranger. Son répertoire, qui se compose de récits de vie, de contes à tiroirs, dans un univers mêlant le quotidien et l'absurde, la fantaisie et les mensonges, s'adresse à tous les publics.
Les participants au stage du 16 mars pourront participer à la première partie de la soirée. ●



INFOS ET INSCRIPTIONS : 04 76 27 56 42
OU CONTACT.THEATRELACITE@GMAIL.COM
TARIF DU STAGE DU 16 MARS : 20 € + ADHÉSION À L'ASSOCIATION (15 €)
TARIF DE LA SOIRÉE DU 18 MARS : 5€ ADHÉRENTS CITÉ ET SASSENAGEOIS, 8 € EXTÉRIEURS.

INFOS I pratiques

Mairie
1, place de la Libération
BP 31- 38360 Sassenage
Tél. : 0 810 038 360 - Fax : 04 76 53 52 17
Mél : mairie@sassenage.fr
Site internet : www.sassenage.fr
• Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• ETAT CIVIL : fermé le jeudi matin et le samedi matin. Ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de14h à 17h30, le jeudi de 14h à 17h30, et le vendredi en continu de 8h30 à 17h.

• Pôle Famille Enfance Education
1 avenue de Valence

• CCAS
1 avenue de Valence

• Espace jeunesse
1 avenue de Valence
Mél : pij@sassenage.fr

Centre technique municipal
4, rue Pierre de Coubertin
Fax : 04 76 26 85 65

• Services techniques
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• Urbanisme
Fermé le mercredi après-midi.

Le maire en direct
Mél : ccoigne@sassenage.fr
Secrétariat du maire, 04 76 27 85 36
Secrétariat des élus, 0 810 038 360

Groupe de Rassemblement de Gauche
28 rue du Guâ, 04 76 27 37 04

Police Municipale
Place de la Libération
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h.
Tél. : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

Pour joindre l'ensemble des services municipaux, un seul numéro :
0810 038 360

PERMANENCES PRATIQUES
• Avocat, chaque 3e mercredi du mois de 9h30 à 11h30 en mairie sur rendez-vous.
Tél. : 0 810 038 360

• Notaire, chaque 3e vendredi du mois de 14h à 16h en mairie sur rendez-vous.
Tél. : 0 810 038 360

• Conciliateur de justice, une fois par mois, horaire et jour à confirmer, en mairie sur rendez-vous.
Tél. : 0 810 038 360

• Informatrice juridique et sociale
chaque 1er lundi du mois de 17h à 19h au CCAS sur rendez-vous au 04 76 26 34 90.

Horaires déchetterie
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
Samedi de 8h30 à 18h30.
Tél. : 0 800 500 027

NUMÉROS D'URGENCE
- **Urgences médicales** 24 h/24 et **Centre anti-poisons :** composer le 15
- **SOS Médecins :** 04 38 70 17 01
- **Pharmacies de garde :** 3915
- **Gendarmerie :** 04 76 27 42 17
- **Pompiers :** composer le 18
- **Régie dauphinoise d'assainissement :** 04 76 98 24 27
- **Dépannage électricité 24h/24 :** 09 72 67 50 36
- **Gaz dépannage :** 04 76 49 50 51
- **Eclairage public, feux tricolores, illuminations (pannes et accidents) :** 0 800 39 18 48

NUMÉROS UTILES
- **Assistantes sociales :** 04 76 70 87 50
- **Médiathèque :** 04 76 85 95 55
- **Multi-accueil :** 04 76 53 83 36
- **RAM :** 04 76 53 32 90
- **Espace jeunesse :** 04 76 26 45 84
- **Piscine municipale :** 04 76 27 49 83
- **Conservatoire de musique :** 04 76 26 63 24
- **Centre associatif Saint-Exupéry :** 04 76 26 50 99
- **Office de tourisme :** 04 76 53 17 17
- **Pôle emploi :** 39 49 ou www.pole-emploi.fr
- **Maison intercommunale pour l'emploi :** 04 76 53 34 10
- **Mission locale :** 04 76 53 34 10
- **Garde d'enfants - Dépann'Familles :** 04 76 46 87 27
- **Réservation Ami'bus :** 04 76 91 56 45
- **Urgence animaux 24h/24 :** 06 61 84 09 93
- **Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest :** 04 76 12 29 35
- **Régie des eaux de Grenoble :** 04 76 86 20 70
- **Théâtre en Rond, service culturel :** 04 76 27 85 30



Un seul numéro de téléphone pour joindre l'ensemble des services de la Ville :

N° Azur 0 810 038 360
PRIX APPEL LOCAL

BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE
Pour voir votre petite annonce publiée, vous devez habiter Sassenage et être un particulier. Joindre un justificatif de domicile à l'annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...). Annonce : 100 caractères maximum, espaces compris.
A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, l'annonce ne sera pas prise en compte.

Ecrire en lettres majuscules (une lettre par case) et rédiger lisiblement le numéro de téléphone. Retourner le texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

PETITES I annonces
- **Vds chaînes à neige neuves,** convient à bcp de petites ou moyennes voitures ,04 76 26 49 07
- **Ingénieur exp donne cours** maths/phys ts niveaux 18 €/heure cesu ok, 06 03 04 68 55
- **Vds luge en bois** très bon état, 40 €, 04 76 56 74 69
- **Vds 13 CD groupe worlds appart** et 5 cass.vidéo, 30 €, 04 76 56 74 69
- **Dame retraitée propose 2h repassage** ou préparer repas à personnes âgées, 04 76 26 71 04
- **Loue garage sécurisé** immeuble la cressonnière, libre 01/05, 95 €, 06 75 08 42 58

Théâtre en Rond 2013 | 2014

Vos prochains rendez-vous avec la bonne humeur...

Un couple presque parfait

Cie de la Pépinière

Comédie





Couple aussi complice sur scène qu'improbable dans la vie, Jean et Sophie vous invitent à un véritable voyage à remonter le temps. Vous serez donc les témoins amusés de scènes jubilatoires des auteurs majeurs du 20ème siècle — Ribes, Tardieu, Courteline, Obaldia ou encore Feydeau — et des difficultés de ce couple qui ne sortira pas indemne de ce spectacle… Deux comédiens talentueux qui nous livrent un panorama désopilant des sentiments et des écueils qui parsèment la relation amoureuse.

Toute ressemblance avec des personnages ou des situations réels étant complètement fortuite, la production décline toute responsabilité sur d'éventuelles crises conjugales à la sortie de ce spectacle…

Ce que dit la presse :

« Excellent duo vif et enjoué, les extraits sont biens choisis... Sur les planches et dans les coulisses, ça chauffe, ça grince et ça explose et côté public on se régale ! Avec deux comédiens aussi drôles que talentueux, tranches de rire et vraie comédie sont au menu de ce rendez-vous burlesque qu'il ne faut pas rater. »

Le Point, avril 2011

Internet : www.compagniedelapepiniere.fr

Durée : 1h20. À partir de 12 ans

Mise en scène : David Bottet et Anne-Jacqueline Bousch
Avec David Bottet et Camille Bardery

Plein tarif : 18 € • Réduit : 16 €

Catégorie d'abonnement : ■ Séduction

Naturellement drôle

Michel Vivacqua

Humour



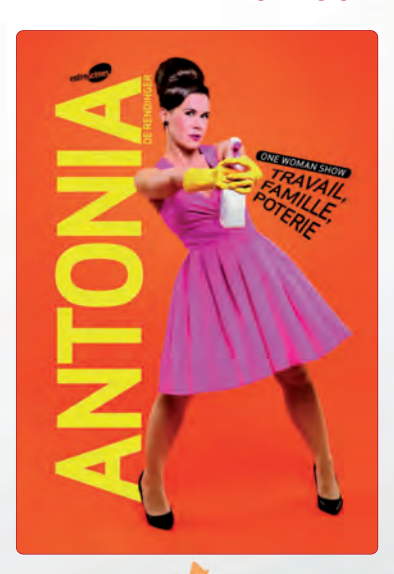


Travail, famille, poterie

Antonia

Humour





Infos et réservations : 04 76 27 85 30 • info@theatre-en-rond.fr • www.theatre-en-rond.fr

